

Référentiel travail en élevages ovins viande

Synthèse de 137 Bilans Travail



Sommaire

SOMMAIRE	1
PRESENTATION DE LA METHODE BILAN TRAVAIL	4
INTRODUCTION	5
1/ DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON	5
DES ELEVAGES REPARTIS SUR TOUT LE TERRITOIRE	5
DES COMBINAISONS DE PRODUCTIONS VARIEES.....	6
PRES DE 500 BREBIS PAR EXPLOITATION	6
PLUS DE LA MOITIE DES EXPLOITATIONS GERES PAR UNE SEULE PERSONNE.....	8
2/ LE TRAVAIL D'ASTREINTE (TA)	9
LES SYSTEMES DIVERSIFIES SONT EXIGEANTS	9
PLUS DE BENEVOLAT QUE DE TRAVAIL SALARIE	10
TRAVAILLER A PLUSIEURS REDUIT LA CHARGE INDIVIDUELLE	10
L'EFFICIENCE CROIT AVEC LA TAILLE DU TROUPEAU.....	11
LES DIFFERENCES INTER-SYSTEMES FOURRAGERS SONT LIMITEES.....	12
3/ LE TRAVAIL DE SAISON (TS)	14
LE TROUPEAU ET LES FOURRAGES REPRESENTENT LES 2/3 DU TS	14
DE NOMBREUSES COMBINAISONS DE MAIN-D'ŒUVRE	15
EFFICIENCE DES EXPLOITATIONS AVEC BOVIN VIANDE POUR LE TS HERBIVORE	16
1 JOUR DE TS PAR HECTARE DE SFP.....	17
LES OVINS + CULTURES SE DISTINGUENT NETTEMENT POUR LE TS CULTURES	17
UN TRAVAIL DE SAISON PLUS EFFICIENT QUAND LA TAILLE AUGMENTE.....	17
4/ LE TEMPS DISPONIBLE CALCULE (TDC)	19
LE TRAVAIL D'ASTREINTE DETERMINE LA MARGE DE MANŒUVRE EN TEMPS.....	19
LORSQU'ON TRAVAILLE SEUL, LA SITUATION EST PLUS TENDUE.....	19
CARACTERISATION DES EXPLOITATIONS AVEC FAIBLES ET FORTS TDC/pCB.....	20
LE BENEVOLAT EST ESSENTIEL POUR 1 ELEVAGE SUR 5	21
5/ REPERES POUR LE CONSEIL	22
ECHANTILLON	22
SYSTEMES	23
COMPARAISON DES RESULTATS BILANS TRAVAIL 1996 ET 2010.....	24

Rédaction : Sophie Chauvat (Institut de l'Élevage).

Réalisation des enquêtes : Philippe Allaix (CA 42), Nathalie Augas (CA 16), Guillaume Bahier (CA 86), Jean-Louis Balme (CA 48), Jacques Benoît (CA 26), Paul Bignon (CA 08), Françoise Bouillon (CA 48), Sandrine Bousquet (COPO), Michèle Bulot-Langlois (CA 06), Anne-Hélène Bunod (CRA Franche-Comté), Églantine Calais (CA 88), Pascal Carillet (CA 55), Gilles Clenet (CA 44), Michel Colin (CA 54), Amélie Dallemagne (CA 52), Marie-Hélène DeFrance (CA 46), Benoît Delattre (Institut de l'Élevage), Dominique Delmas (CA 12), Dominique Deltroy (CA 43), Sylvie Denis (CA 19), Stéphane Ermann (CA 57), Damien Gibiat (EDE 24), Alain Gouedard (CRA Bretagne), Daniel Ingremeau (CA 79), Elodie Lagier (CA 05), Yves Le Boulbin (CA 89), Jean-Pierre Mary (CA 04), Jean-Marie Mouchard (EDE 63), Jean-Michel Mouret (EDE 32), Julien Nageleisen (CA 21), Caroline Nollet (CA 65), Olivier Pagnot (CA 86), Christophe Rainon (CA 58), Laure Raymond (CA 03), Fanny Sauguet (CA 13), Jean-Pierre Saulet-Moes (CA 67), Alexis Sikorski (EDE 81), Karelle Tourret (CA 03), Bernadette Vignaud (CA 03).

Conception graphique : Marie-Sophie Bastide et Florence Benoit (Institut de l'Élevage).

Présentation de la méthode Bilan Travail

Le Bilan Travail (méthode Inra/Institut de l'Élevage) permet de prendre en compte le travail dans l'analyse du système d'exploitation et de quantifier (en heures ou en jours selon leur nature) les différents travaux par catégorie de main-d'œuvre. Les diverses tâches sont regroupées selon leur rythme de réalisation.

- Le **travail d'astreinte (TA)**, s'effectue quotidiennement, il est difficile à concentrer et surtout peu différable. Pour l'élevage, il correspond aux soins journaliers apportés aux animaux (surveillance, alimentation, assistance aux mises bas...). Il est quantifié en heures par jour. Dans certaines filières (caprine ou porcine par exemple), on distingue le **travail d'astreinte non quotidien (TANQ)** mais fréquent (insémination des truies, sevrage des porcelets, livraison des fromages, etc.) qui est quantifié en heures sur le **cycle de production considéré** (exemple : 5 heures de sevrage toutes les 3 semaines).
- Le **travail de saison (TS)** réunit les tâches plus faciles à différer ou à concentrer. Il porte sur les cultures, les fourrages, les troupeaux (manipulations périodiques par exemple) ainsi que sur l'entretien du territoire (haies, clôtures...). Il est quantifié en jours par quinzaine.

On distingue deux catégories de main-d'œuvre :

- la **cellule de base** est constituée des travailleurs permanents pour lesquels l'activité agricole est prépondérante en temps et en revenu et qui organisent le travail de l'exploitation (l'agriculteur, le couple d'exploitants, les associés d'un groupement agricole d'exploitation en commun...).
- la main-d'œuvre **hors cellule de base** groupe les bénévoles (retraités, personnes donnant des coups de main), l'entraide, le salariat et l'intervention d'entreprises.

L'analyse des données permet la caractérisation et la quantification des travaux d'astreinte et de saison au niveau de l'exploitation et pour chaque catégorie de main-d'œuvre. Pour la cellule de base, le "**temps disponible calculé**" (TDC), **indicateur de la marge de manœuvre en temps**, correspond au temps qui reste à la cellule de base pour les tâches non comptabilisées (entretien matériel, bâtiment, comptabilité, tâches administratives...) et les activités privées, une fois réalisée sa part de travail d'astreinte et de travail de saison. Il est calculé en heures par an.

Les conventions pour le calcul du TDC :

- les dimanches relèvent du domaine privé, hormis le travail d'astreinte : pas de marge de manœuvre ce jour-là,
- les journées occupées par du TS sont pleines : pas de marge de manœuvre ces jours-là,
- pour les autres journées, l'évaluation des heures disponibles est faite sur la base de 8 heures/jour/personne de la cellule de base, après soustraction du TA.

Introduction

En 2008 et 2009, dans le cadre du Réseau Mixte Technologique (RMT) travail en élevage, la filière ovine viande a participé à l'action "référentiels temps de travaux" constitués à partir de 640 Bilans Travail (page ci-contre) réalisés dans 7 filières : bovin lait, bovin viande, caprin, ovin lait, ovin viande, porc et volaille. Pour les filières herbivores, les enquêtes ont essentiellement porté sur les exploitations des Réseaux d'élevage.

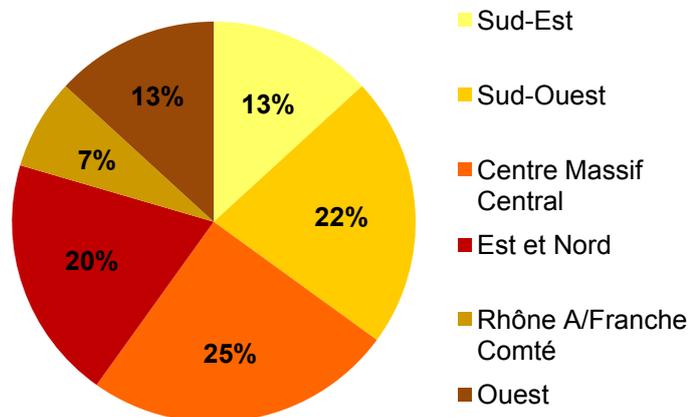
La description des 137 exploitations ovine viande enquêtées est suivie de l'analyse des travaux d'astreinte, de saison et de la marge de manœuvre en temps des exploitants. Des repères de temps de travaux sont présentés en dernière partie.

1/ Description de l'échantillon

DES ELEVAGES REPARTIS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Figure 1 : Localisation des 137 exploitations ovine viande enquêtées

La répartition géographique correspond à celle des éleveurs des Réseaux d'Élevage ovins, excepté une légère sous représentation des exploitations de l'Ouest.

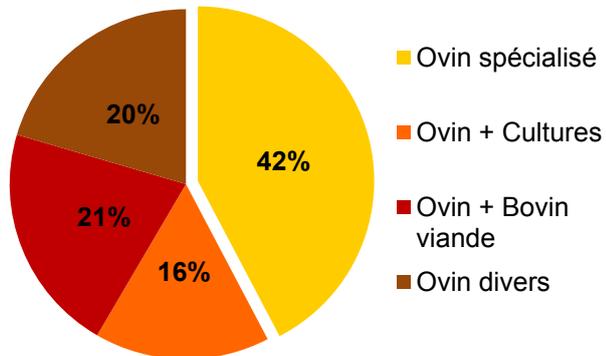


DES COMBINAISONS DE PRODUCTIONS VARIEES

L'échantillon est analysé selon quatre grands types de combinaisons de productions :

- les exploitations ovin viande spécialisées,
- les exploitations ovin viande avec grandes cultures (plus de 40 ha),
- les exploitations ovin viande et bovin viande (l'atelier bovin viande représentant au moins 15 % du travail d'astreinte total),
- les exploitations ovin viande avec d'autres productions. Ce groupe rassemble des exploitations ovin viande avec cultures spéciales, ou un atelier caprin, ou ovin lait, ou bovin lait. 7 exploitations sur les 28 disposent d'un atelier volaille ou porcin. 6 élevages conduisent deux productions en plus de l'atelier ovin viande.

Figure 2 : Répartition des exploitations selon les systèmes



PRES DE 500 BREBIS PAR EXPLOITATION

En moyenne pour les exploitations spécialisées, le troupeau comporte 566 brebis et la SAU est de 70 ha dont 10 ha de grandes cultures. On observe des écarts importants entre exploitations d'un même groupe (tableau 1).

Les exploitations Ovin + Cultures présentent des dimensions supérieures à celles des exploitations spécialisées avec près de 600 brebis, 150 ha de SAU dont les 2/3 en cultures.

Le cheptel des élevages Ovin + Bovin viande, avec près de 120 UGB en moyenne, est le plus élevé de l'échantillon. La surface en cultures est la même que celle des exploitations spécialisées. Les UGB ovin viande représentent en moyenne 62 % des UGB totaux.

Les exploitations Ovin + Divers sont hétérogènes, l'atelier ovin viande représente en moyenne 53 % des UGB des ateliers herbivores et les grandes cultures près de 25 % de l'assolement.

Tableau 1 : Caractéristiques structurelles des exploitations

Moyenne (1 ^{er} et dernier décile) ¹	Nombre d'EA	UGB	dont atelier ovin viande (%)	Effectif brebis (EMP ²)	SAU (ha)	Grandes cultures (ha)
Ovin spécialisé	58	86 (41 - 142)	86 (90 - 100)	566 (268 - 991)	70 (34 - 110)	10 (0 - 24)
Ovin + Cultures	22	92 (26 - 230)	91 (89 - 100)	598 (173 - 1 368)	144 (90 - 269)	98 (42 - 155)
Ovin + Bovin viande	29	118 (78 - 190)	62 (24 - 77)	412 (165 - 737)	105 (62 - 164)	10 (0 - 25)
Ovin + Divers	28	91 (50 - 124)	53 (19 - 100)	348 (99 - 712)	98 (45 - 154)	24 (0 - 47)
<i>Échantillon</i>	<i>137</i>	<i>95 (41 - 169)</i>	<i>75 (37 - 100)</i>	<i>494 (166 - 887)</i>	<i>95 (42 - 155)</i>	<i>27 (0 - 83)</i>

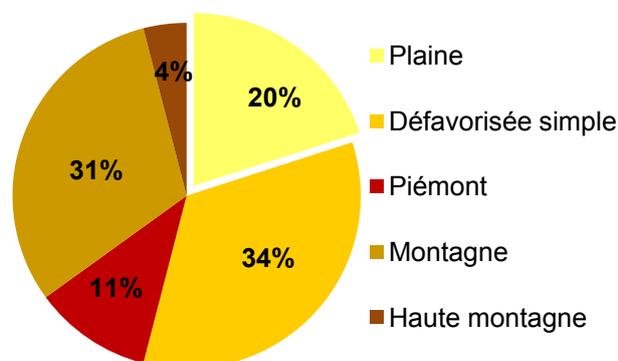
Tableau 2 : Nombre d'UGB/pCB et ha de SAU/pCB en fonction du nombre de personnes de la cellule de base

Taille de la cellule de base	UGB/pCB	SAU/pCB
pCB = 1	80	87
pCB = 2	54	51
pCB = 3	40	37
<i>Échantillon</i>	<i>66</i>	<i>68</i>

Le nombre d'UGB et la surface par personne de la cellule de base diminuent lorsque le nombre de personnes de la cellule de base augmente.

Figure 3 : Répartition des exploitations selon les zones de handicap naturel (%)

80 % des exploitations sont classées en zones défavorisées.



¹ Décile : les 1^{er} et dernier déciles indiquent la plage de variation pour 80 % des exploitations. Exemple : le nombre d'UGB chez les Ovin + Bovin viande varie entre 78 et 190 UGB pour 80 % des éleveurs, 10 % d'entre eux ont moins de 78 UGB et 10 % plus de 190 UGB.

² EMP : l'effectif moyen pondéré correspond au nombre de brebis et agnelles de plus de 6 mois présentes en moyenne sur l'année.

Tableau 3 : Répartition des différents systèmes selon les zones de handicap naturel (%)

Systèmes	Plaine	Défavorisée simple	Piémont Montagne	Haute montagne	Échantillon
Spécialisés	16 %	26 %	49 %	9 %	100 %
Ovin + Cultures	45 %	41 %	14 %	0 %	100 %
Ovin + Bovin viande	17 %	45 %	38 %	0 %	100 %
Ovin + Divers	9 %	32 %	59 %	0 %	100 %

45 % des exploitations Ovin + Cultures sont situées en zone de plaine. 58 % des exploitations spécialisées sont localisées en zones piémont/montagne et haute montagne.

PLUS DE LA MOITIÉ DES EXPLOITATIONS GERÉES PAR UNE SEULE PERSONNE

Figure 4 : Répartition exploitations selon le nombre de personnes de la cellule de base

Dans l'échantillon, le nombre de personnes de la cellule de base (pCB) varie de 1 à 5.

Plus de la moitié des exploitations comprend une seule personne dans la cellule de base et 12 % des exploitations au moins 3 personnes.

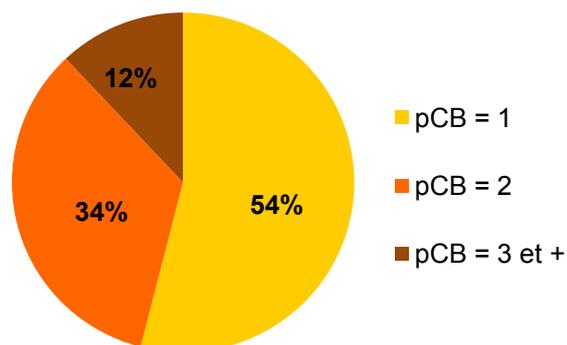
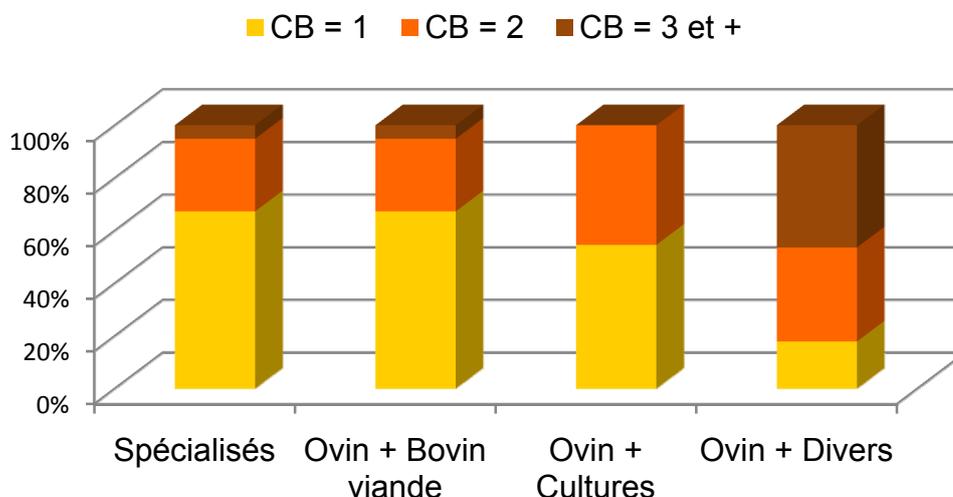


Figure 5 : Part des différentes tailles de cellule de base selon le système



Pour les systèmes Spécialisés et Ovin + Bovin viande, la catégorie "pCB = 1" est majoritaire et minoritaire pour les exploitations Ovin + Divers (figure 5).

Figure 6 : Part des exploitations selon le statut juridique

Le statut individuel domine. 3/4 des exploitations spécialisées ont un statut individuel alors que les 2/3 des exploitations Ovin + Divers sont en Gaec.

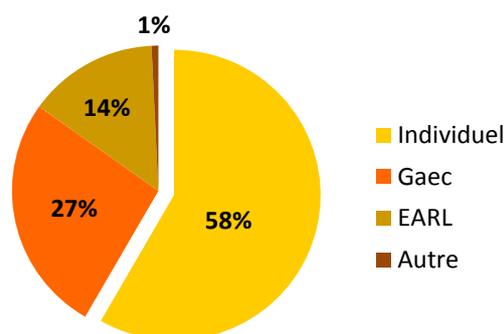
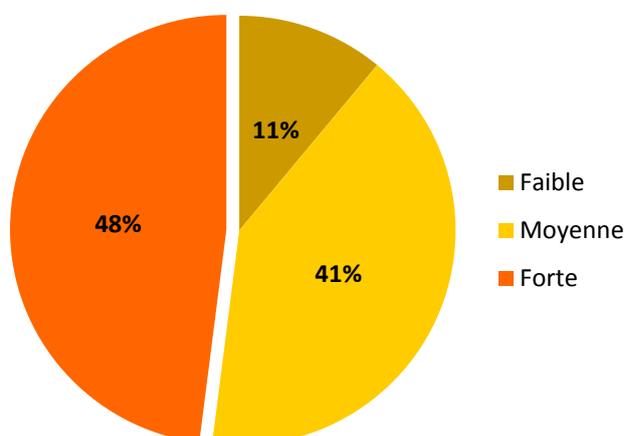


Figure 7 : Part des exploitations selon leur préoccupation travail



À l'occasion des Bilans Travail, nous avons demandé aux éleveurs enquêtés quelle était leur perception du travail. 48 % affichent le travail comme une préoccupation forte (figure 7). Leurs aspirations sont variées puisqu'1/3 souhaite d'abord être plus productif, 1/3 se libérer du temps et 1/3 travailler différemment.

52 % des éleveurs sont désireux de prendre des vacances et des week-ends mais 20 % ne souhaitent pas davantage de temps libre (les moyennes d'efficience et de la marge de manœuvre en temps de cette catégorie sont les plus faibles de l'échantillon).

2/ Le travail d'astreinte (TA)

LES SYSTEMES DIVERSIFIES SONT EXIGEANTS

Le travail d'astreinte total de l'exploitation est de 2 540 heures en moyenne dans l'échantillon. Pour 80 % des exploitations, il varie entre 1 220 heures et 4 400 heures par an. Dans les exploitations Ovin + Divers, le travail d'astreinte annuel moyen est le plus élevé avec 3 330 heures (tableau 4) car ces élevages associent aux ovins un atelier hors-sol ou laitier générateur d'un travail important.

Tableau 4 : TA total annuel selon les systèmes

Moyenne (1 ^{er} et dernier décile)	TA total (h)
Spécialisées	2 280
Ovin + Cultures	2 220
Ovin + Bovin viande	2 540
Ovin + Divers	3 330
Échantillon	2 540 (1220 - 4400)

PLUS DE BENEVOLAT QUE DE TRAVAIL SALARIE

Le travail d'astreinte est réalisé à 86 % en moyenne par la cellule de base (tableau 5). Les principaux intervenants hors cellule de base sont les bénévoles et les salariés (figure 8). La main-d'œuvre bénévole est plus importante dans les exploitations Ovin + Bovin viande et Ovin + Divers (plus de 400 heures) et la main-d'œuvre salariée dans les systèmes Ovin + Cultures et Ovin + Bovin viande (autour de 200 heures).

Figure 8 : Répartition du travail d'astreinte selon le type de main-d'œuvre

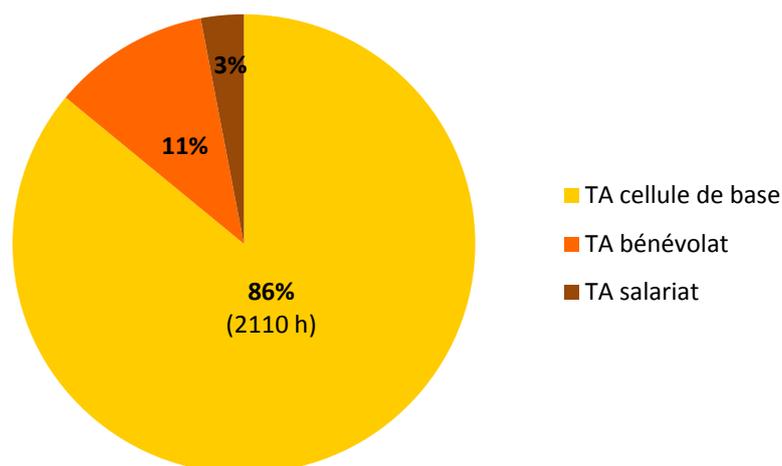


Tableau 5 : Le travail d'astreinte selon la catégorie de main-d'œuvre

Moyenne (1 ^{er} et dernier décile)	TA Cellule de base (h)	Part du TA Cellule de base (%)	TA bénévolat (h)	Part des EA avec bénévolat	TA salariat (h)
Ovin spécialisé	2 015	89 %	231	38 %	28
Ovin + Cultures	1 768	85 %	212	41 %	242
Ovin + Bovin viande	1 882	80 %	472	45 %	190
Ovin + Divers	2 818	86 %	476	46 %	41
Échantillon	2 111 (1 030 – 3 571)	86 %	329	42 %	100

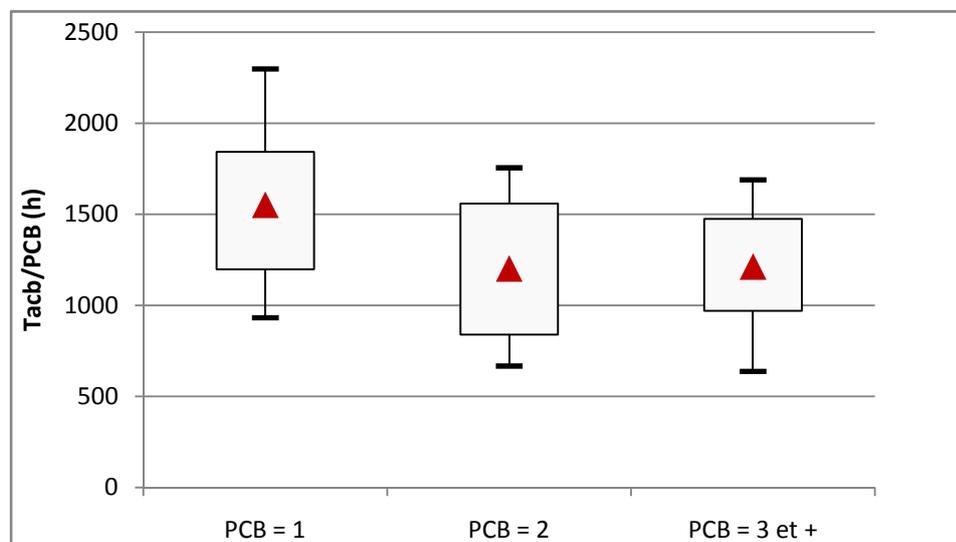
Le recours au salariat et bénévolat est très variable selon les exploitations. 57 exploitations font appel à des bénévoles pour 790 heures par an en moyenne (de 100 à 1 700 heures pour 80 % d'entre elles) et 16 exploitations ont recours à des salariés pour 850 heures par an en moyenne (pour 80 % de ces exploitations, de 250 à 1 600 heures). 12 exploitations sur les 16 sont dans les systèmes Ovin + Cultures ou Ovin + Bovin Viande.

Quelle que soit la combinaison de productions, la moitié des exploitations à 1 pCB fait appel à des bénévoles contre seulement 1/3 des exploitations à 2 pCB ou plus.

TRAVAILLER A PLUSIEURS REDUIT LA CHARGE INDIVIDUELLE

Le travail d'astreinte de la cellule de base est en moyenne de 1 400 heures par an et par personne de la cellule de base. En dépit d'une grande variabilité, on peut observer (figure 9) une tendance à la diminution de la charge de travail par personne de la cellule de base selon que l'on est seul (1 550 heures par an/pCB) ou à plusieurs (1 200 heures par an/pCB).

Figure 9³ : Moyenne et variabilité du travail d'astreinte de la cellule de base par personne de la cellule de base en fonction de la taille de la cellule de base



Ce résultat est à nuancer selon le système considéré (tableau 6). Le travail d'astreinte de la cellule de base par personne de la cellule de base est de 1 520 heures pour les exploitations spécialisées et de 1 450 heures pour les exploitations Ovin + Bovin viande, et de seulement 1 220 heures pour les Ovin + Cultures alors que le nombre moyen de personnes de la cellule de base est voisin pour les 3 systèmes.

Tableau 6 : Charge de travail d'astreinte de la cellule de base par personne de la cellule de base en fonction des systèmes

Moyenne (1 ^{er} et dernier décile)	TA cellule de base/pCB (h)	Nombre moyen de pCB
Spécialisés	1 520 (920 - 2 210)	1.4
Ovin + Cultures	1 220 (620 - 1 890)	1.5
Ovin + Bovin viande	1 450 (860 - 1 960)	1.4
Ovin + Divers	1 200 (600 - 1 760)	2.3
Échantillon	1 390 (790 - 2 020)	1.6

L'EFFICIENCE CROIT AVEC LA TAILLE DU TROUPEAU

Le TA herbivore/UGB, avec une moyenne de 31 heures, varie de 13 à 52 heures pour 80 % des exploitations de l'échantillon.

L'efficacité⁴ du travail d'astreinte herbivore (définie par le travail d'astreinte par UGB) a tendance à s'améliorer lorsque le nombre d'UGB augmente (figure 10). Dans les élevages

³ Sur les graphiques "boîtes à moustaches" :

- les triangles rouges représentent la moyenne,
- les rectangles représentent les variations entre le 1^{er} et le dernier quartile,
- les traits noirs horizontaux représentent le 1^{er} et le dernier décile.

⁴ L'efficacité fait référence à un degré plus ou moins élevé de réalisation, l'efficacité renvoie à un rapport entre les moyens utilisés et les résultats obtenus. Par exemple, pour calculer l'efficacité relativement à la réalisation d'un objectif, on prend en compte les sommes investies ou les ressources utilisées. Nous choisissons le terme d'efficacité pour parler du TA ramené à l'unité animale pertinente (par exemple : le TA/UGB) puisque le degré de réalisation des objectifs n'est pas pris en compte.

de moins de 83 UGB, le TA herbivore/UGB s'établit à 38 heures en moyenne contre 24 pour ceux de plus de 83 UGB. Les marges de progrès restent cependant importantes puisque pour un nombre d'UGB voisin de 50, le TA herbivore/UGB varie de 15 à 75 heures ! Au-delà de 150 UGB, il semble se stabiliser autour de 15 et 20 heures.

Figure 10 : Efficience du travail d'astreinte herbivore en fonction du nombre d'UGB

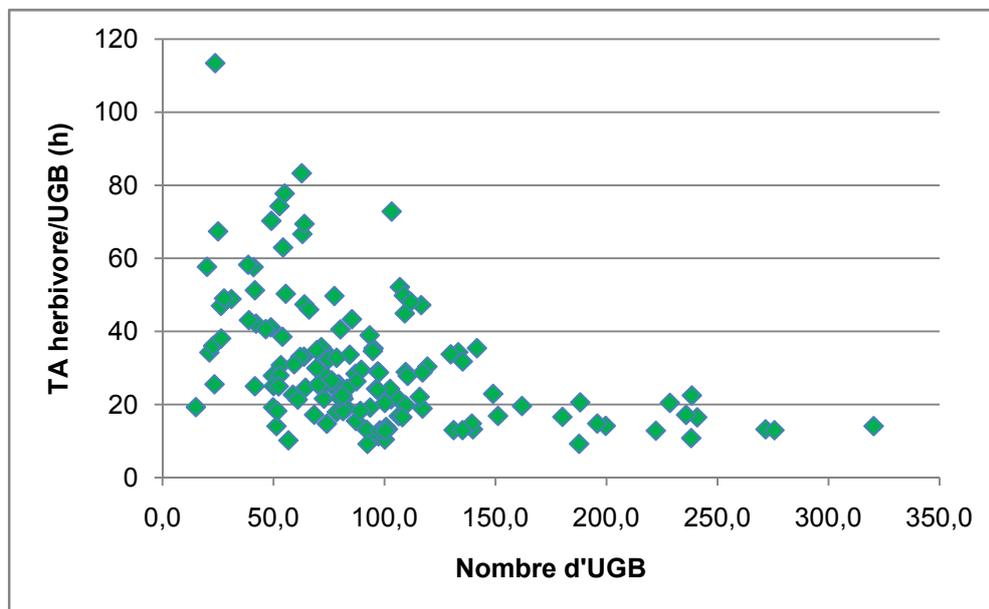


Tableau 7 : TA herbivore/UGB et système

Moyenne (<i>1^{er}</i> et dernier décile)	TA herbivore/UGB (h)
Spécialisés	32 (15 - 58)
Ovin + Cultures	30 (14 - 49)
Ovin + Bovin viande	24 (13 - 35)
Ovin + Divers	37 (15 - 68)

Le TA herbivore/UGB est sensiblement différent selon les systèmes. Voisin de 30 heures/UGB pour les exploitations spécialisées ou avec Cultures (pour lesquelles le troupeau ovin est le seul atelier herbivore de l'exploitation), il atteint 37 heures en moyenne dans les exploitations diversifiées (pour lesquelles un atelier laitier, gourmand en temps d'astreinte, est souvent complémentaire de l'atelier ovin). À l'inverse, il n'est que de 24 heures en moyenne dans les exploitations avec bovins viande, qui nécessitent moins de travail d'astreinte par UGB (19 heures en moyenne par UGB).

LES DIFFERENCES INTER-SYSTEMES FOURRAGERS SONT LIMITEES

La typologie de l'atelier ovin viande, basée sur les systèmes fourragers regroupe 4 grands types. Les pastoraux utilisent des parcours collectifs ou au moins 10 ha de parcours individuels. La distinction entre pastoraux "mineurs" et "majeurs" se fait en fonction du seuil de chargement. Les pastoraux "majeurs" étant insuffisamment représentés dans notre échantillon, nous n'analyserons que le groupe des pastoraux "mineurs" avec moins de 2.5 UGB/ha. Pour les non pastoraux, le seuil de chargement de 1.4 UGB/ha de SFP discrimine les "fourragers" (au-delà du seuil) et les "herbagers" (en deçà).

Le travail d'astreinte de l'atelier ovin viande, de 1 920 heures en moyenne, varie de 750 à 3 180 heures pour 80 % de l'échantillon (tableau 8). C'est dans les exploitations herbagères que le travail d'astreinte ovin viande est le plus faible en moyenne et l'efficacité (définie par le travail d'astreinte/brebis) la meilleure. Ce critère, dans les groupes fourragers et pastoraux mineurs, se situe autour de 5 heures par brebis.

Tableau 8 : Caractéristiques du travail d'astreinte de l'atelier ovin viande

Moyenne (1 ^{er} et dernier décile)	Effectif	Effectif brebis (EMP)	TA ovin viande (h)	TA ovin viande/brebis (h)
Fourrager	37	430 (169 - 686)	1 810 (869 - 3 174)	5.0 (2.4 - 7.2)
Herbager	48	490 (172 - 927)	1 690 (711 - 2 663)	3.8 (2.1 - 5.6)
Pastoral Mineur	26	520 (244 - 763)	2 510 (1 269 - 4 398)	5.5 (2.3 - 8.7)
<i>Échantillon</i>	<i>111</i>	<i>480 (172 - 781)</i>	<i>1 920 (754 - 3 180)</i>	<i>4.6 (2.2 - 7.2)</i>

Le travail d'astreinte ovin viande est réalisé en moyenne à 87 % par la cellule de base (tableau 9). Les exploitations pastorales dont le travail d'astreinte de la cellule de base est le plus élevé, délèguent 21 % du travail d'astreinte à des bénévoles familiaux, notamment (lorsqu'il existe) le gardiennage.

Tableau 9 : Part des différents types de main-d'œuvre dans la réalisation du travail d'astreinte ovin viande

Type atelier ovin	TA ovin viande de la cellule de base	Part du TA ovin viande de la cellule de base	Part du TA ovin viande du bénévolat	Part du TA ovin viande des salariés
Fourrager	1 530	87 %	7 %	6 %
Herbager	1 480	92 %	5 %	3 %
Pastoral mineur	1 940	78 %	21 %	1 %
<i>Échantillon</i>	<i>1 600</i>	<i>87 %</i>	<i>10 %</i>	<i>3 %</i>

2/3 des éleveurs conduisent leur troupeau en 2 ou 3 périodes d'agnelage. Le travail d'astreinte de l'atelier ovin viande a tendance à croître avec la durée des mises bas. De 1 750 heures en moyenne pour moins de 12 semaines de mises bas, il atteint 2 160 heures pour plus de 16 semaines de mises bas, avec des effectifs légèrement supérieurs.

L'efficacité du travail d'astreinte ovin viande est de 4.6 heures par brebis et varie de 2.2 à 7.2 heures pour 80 % des exploitations. Les herbagers présentent l'efficacité la meilleure avec 3.8 heures de travail d'astreinte par brebis ainsi que les durées d'hivernage les plus courtes avec 9 semaines d'hivernage en moyenne, contre 20 pour les fourragers et 15 pour les pastoraux mineurs.

Tableau 10 : Efficacité du travail d'astreinte ovin viande et nombre moyen de semaines d'hivernage

Moyenne (1 ^{er} et dernier décile)	TA ovin viande/brebis (h)	Nombre de semaines d'hivernage
Fourrager	5.0 (2.4 - 7.2)	20
Herbager	3.8 (2.1 - 5.6)	9
Pastoraux mineurs	5.5 (2.3 - 8.7)	15
<i>Échantillon</i>	<i>4.6 (2.2 - 7.2)</i>	<i>14</i>

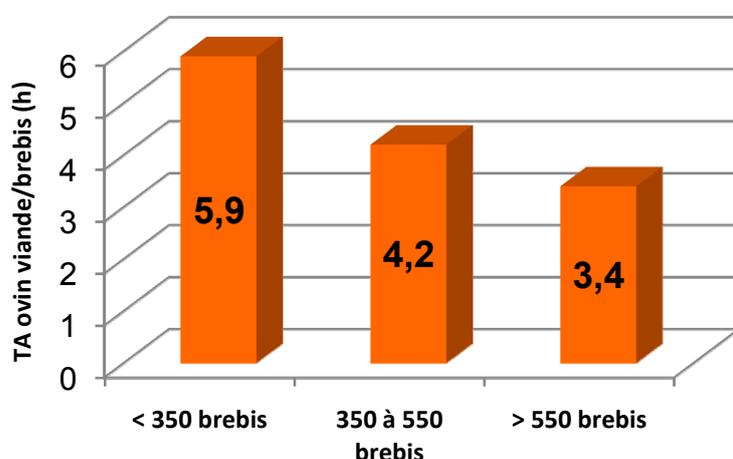
L'efficacité du travail d'astreinte ovin viande semble meilleure lorsque la durée de l'hivernage est faible (tableau 11) : 3.6 heures/brebis de travail d'astreinte pour les exploitations ayant moins de 7 semaines d'hivernage, contre 5.5 heures pour ceux en ayant plus de 7.

Tableau 11 : Efficacité du travail d'astreinte selon la durée de l'hivernage

Nombre de semaines d'hivernage	Effectif	TA ovin total (h)	TA ovin/brebis (h)	Nombre de brebis
Moins de 7 semaines d'hivernage	38	1 862	3.6	570
7 semaines et plus d'hivernage	64	2 081	5.5	440
<i>Échantillon</i>	<i>102</i>	<i>1 999</i>	<i>4.8</i>	<i>490</i>

Comme pour l'efficacité du travail d'astreinte herbivore, on observe une légère tendance à l'amélioration de l'efficacité avec l'augmentation du nombre de brebis (figure 11) et d'agneaux produits. Le travail d'astreinte ovin viande par agneau produit est en moyenne de 6 heures pour moins de 400 agneaux, 4.2 heures entre 400 et 600 agneaux, 3.7 heures avec plus de 600 agneaux.

Figure 11 : Efficacité du travail d'astreinte ovin viande par brebis en fonction du nombre de brebis (h)



3/ Le travail de saison (TS)

LE TROUPEAU ET LES FOURRAGES REPRESENTENT LES 2/3 DU TS

Le travail de saison représente 163 jours en moyenne et varie de 80 à 270 jours pour 80 % des exploitations. Sur l'ensemble de l'échantillon, le travail de saison herbivore et le travail de saison surface fourragère représentent chacun en moyenne près d'un tiers du travail de saison total. Les exploitations Ovin + Cultures consacrent en moyenne 45 % de leur TS (soit 80 jours) aux cultures et seulement 16 % à la SFP.

Figure 12: Part des différents types de travail de saison dans le travail de saison total

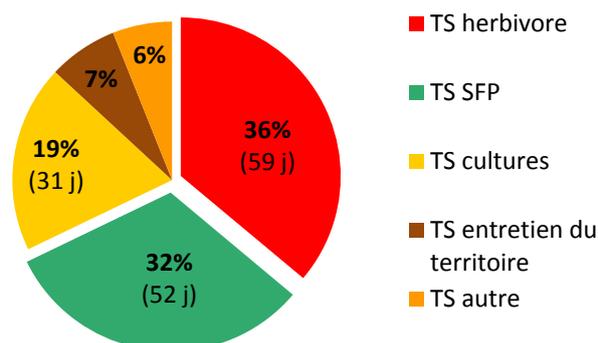


Tableau 12 : TS total selon les systèmes

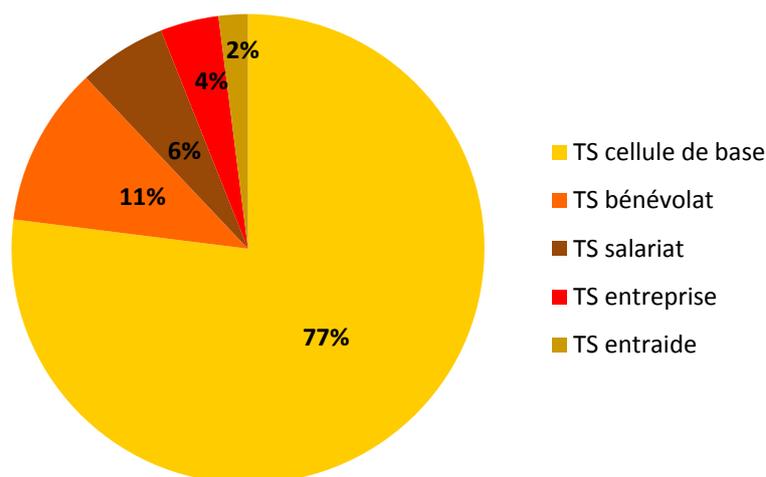
Moyenne (1 ^{er} et dernier décile)	TS total (j)
Spécialisés	132 (73 - 199)
Ovin + Cultures	182 (127 - 261)
Ovin + Bovin viande	162 (95 - 250)
Ovin + Divers	212 (108 - 321)

Les exploitations Ovin + Divers présentent le TS total moyen le plus élevé et les exploitations spécialisées, le plus faible.

DE NOMBREUSES COMBINAISONS DE MAIN-D'ŒUVRE

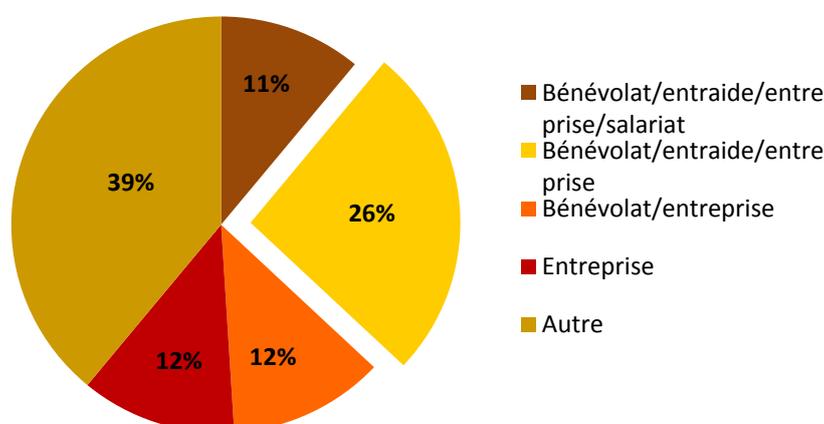
La cellule de base participe pour 77 % en moyenne à la réalisation du travail de saison (20 à 100 % pour 80 % des exploitations, figure 13), avec des variations selon le nombre de pCB, allant de 71 % en moyenne pour les cellules de base d'une personne à 85 % pour celles avec plus de deux personnes.

Figure 13 : Répartition du travail de saison selon le type de main-d'œuvre



Les combinaisons de main-d'œuvre pour la réalisation du travail de saison sont multiples, aussi la catégorie "Autre" concerne 39 % des exploitations. Le triptyque bénévolat/entraide/entreprise présent dans 26 % des exploitations, atteste des complémentarités entre les différents types de main-d'œuvre.

Figure 14 : Répartition des profils de main-d'œuvre



Plus nombreuses sont les exploitations qui font appel à l'entreprise qu'au bénévolat (respectivement 107 et 93) mais pour un nombre de journées nettement inférieur (8 au lieu de 26).

Tableau 13 : Part des exploitations faisant appel à chacun des types de main-d'œuvre et selon le système

Système	Avec Bénévolat	Avec Entraide	Avec Entreprise	Avec Salariat	TS fait par la CB
Spécialisés	66 %	41 %	71 %	24 %	80 %
Ovin + Cultures	73 %	55 %	73 %	45 %	73 %
Ovin + Bovin viande	69 %	76 %	76 %	28 %	73 %
Ovin + Divers	68 %	57 %	100 %	32 %	79 %
Échantillon	68 %	54 %	78 %	30 %	77 %

Ce sont les Ovin + Cultures qui font le plus appel au bénévolat et au salariat avec près de la moitié des exploitations concernées. L'entraide est fréquente dans les élevages Ovin + Bovin viande (76 % des exploitations). Les exploitations Ovin + Divers recourent toutes à l'entreprise.

EFFICIENCE DES EXPLOITATIONS AVEC BOVIN VIANDE POUR LE TS HERBIVORE

Tableau 14 : Travail de saison herbivore et efficacité selon les systèmes

Système	TS herbivore (j)	TSH/UGB (j)
Spécialisés	57	0.8
Ovin + Cultures	47	0.8
Ovin + Bovin viande	74	0.6
Ovin + Divers	55	0.9
Échantillon	59	0.8

Le travail de saison herbivore (TSH) total, de 59 jours en moyenne, est réalisé à 76 % par la cellule de base. Le TSH est en moyenne de 74 jours dans les exploitations avec bovin viande car les troupeaux sont plus importants. Ce sont aussi dans ces exploitations que l'efficacité est la meilleure (0.6 jour/UGB en moyenne).

1 JOUR DE TS PAR HECTARE DE SFP

Tableau 15 : Travail de saison surface fourragère et efficacité selon les systèmes

Moyenne	TS SFP (j)	TS SFP/ha SFP (j)
Spécialisés	53	1.2
Ovin + Cultures	30	0.7
Ovin + Bovin viande	54	0.8
Ovin + Divers	67	1.2
<i>Échantillon</i>	52	1.0

Le travail de saison de la surface fourragère (TS SFP), de 52 jours en moyenne, est réalisé à près de 80 % par la cellule de base. Ce TS SFP est faible en moyenne dans les exploitations avec cultures et plus élevé dans les exploitations Ovin + Divers. L'efficacité est la meilleure dans les systèmes avec cultures et avec bovin viande.

LES OVINS + CULTURES SE DISTINGUENT NETTEMENT POUR LE TS CULTURES

Tableau 16 : Travail de saison cultures et efficacité selon les systèmes

Moyenne	TS Cultures (j)	TS Cultures/ha (j)
Spécialisés	21	1.9
Ovin + Cultures	81	0.9
Ovin + Bovin viande	20	1.9
Ovin + Divers	44	1.8
<i>Échantillon</i>	37	1.7

Le travail de saison cultures (TSC) total est de 37 jours en moyenne et réalisé à 78 % par la cellule de base. Les exploitations avec cultures se distinguent nettement, le temps de travail est le plus important et l'efficacité la meilleure (tableau 16).

UN TRAVAIL DE SAISON PLUS EFFICIENT QUAND LA TAILLE AUGMENTE

L'efficacité du travail de saison herbivore (définie par le TS herbivore/UGB) a tendance à s'améliorer avec l'augmentation du nombre d'UGB (figure 15). Pour les exploitations détenant moins de 70 UGB, le TS herbivore par UGB est de 1.2 j en moyenne contre 0.5 pour les exploitations de plus de 100 UGB. Cette tendance est confirmée si l'on considère uniquement les exploitations spécialisées (figure 16). La quantification du travail de saison par demi-journée, privilégiant la comptabilisation du nombre de chantiers à leur durée, peut renforcer ce résultat.

Figure 15 : TS herbivore par UGB (j) et taille du troupeau

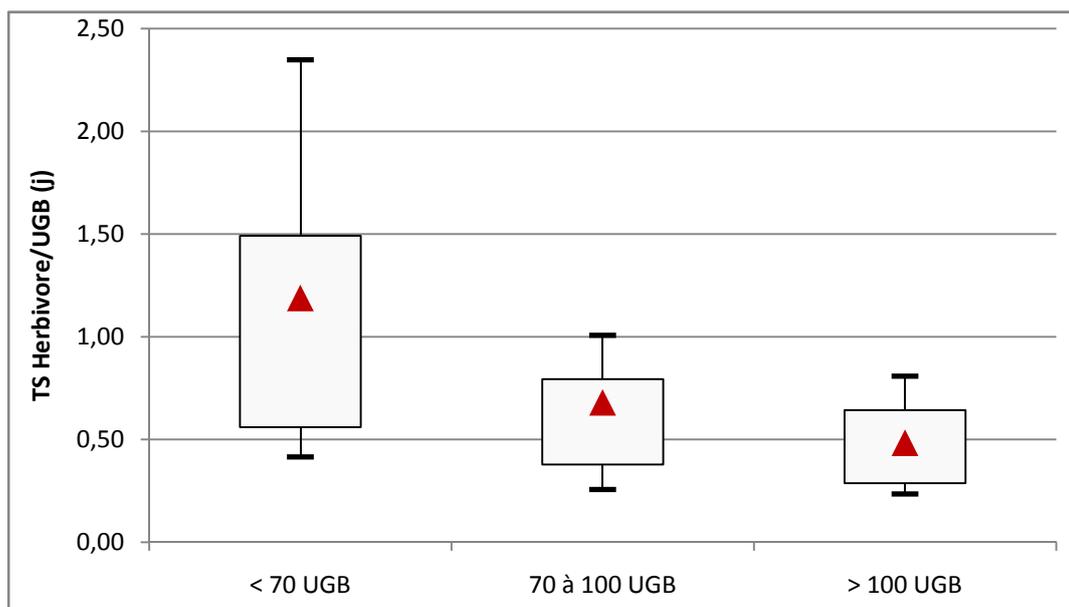
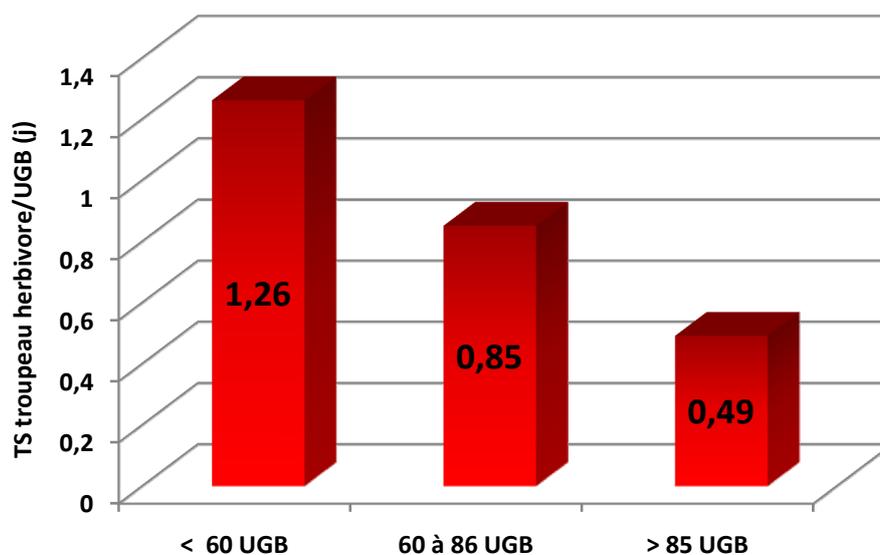


Figure 16 : Efficacité du TS herbivore par UGB (j) et taille du troupeau dans les 81 exploitations spécialisées



De la même façon que pour le TS herbivore, l'efficacité s'améliore en fonction de la dimension pour les travaux de saison de la surface fourragère et ceux des cultures (tableau 17).

Tableau 17 : Efficacité du TS SFP et du TS cultures en fonction du nombre d'ha

Moyenne	TS SFP/ha de SFP (j)	Moyenne	TS Cultures/ha cultures (j)
SFP		Cultures	
< 45 ha	1.58	< 12 ha	2.45
45 à 75 ha	0.98	12 à 40 ha	1.49
> 75 ha	0.55	> 40 ha	0.97

En regard de la dispersion des résultats, les marges de progrès restent très importantes, comme pour le travail d'astreinte.

4/ Le temps disponible calculé (TDC)

Le temps disponible calculé est le temps qui reste à l'éleveur une fois son travail d'astreinte et de saison réalisé pour assurer les travaux d'entretien du matériel et des bâtiments, la gestion de l'exploitation, les travaux exceptionnels et les activités privées. C'est un indicateur de la marge de manœuvre en temps de l'exploitant.

Le TDC de l'échantillon, de 1 670 heures en moyenne, varie de 530 à 3 200 heures par an pour 80 % des exploitations. Le TDC par personne de la cellule de base est de 970 heures en moyenne.

LE TRAVAIL D'ASTREINTE DETERMINE LA MARGE DE MANŒUVRE EN TEMPS

Les TDC moyens par exploitation et par pCB des Ovin + Divers et des Ovin + Cultures sont les plus élevés de l'échantillon (près de 1 100 heures).

La charge de travail d'astreinte par personne est élevée pour les Spécialisés et Ovin + Bovin viande, aussi leurs TDC/pCB moyens sont plus faibles (de l'ordre de 900 heures).

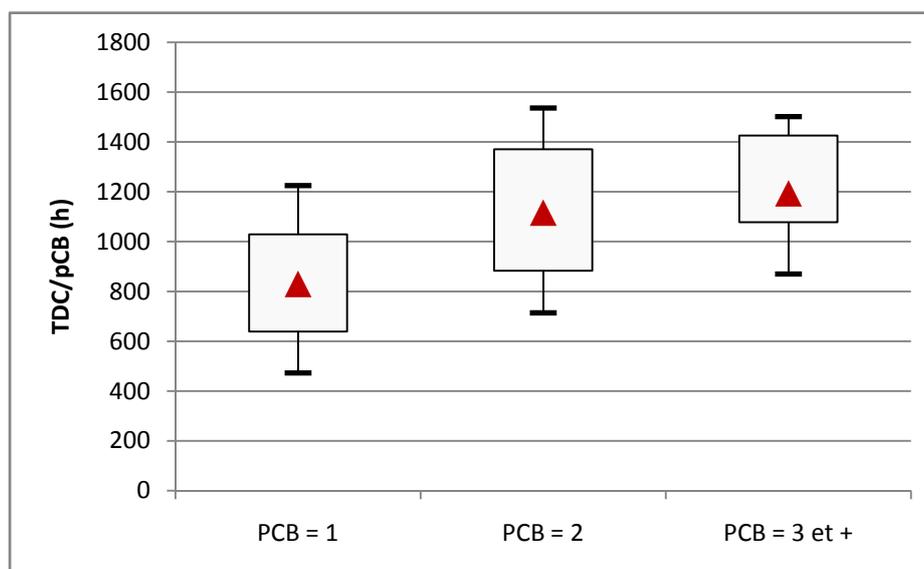
Tableau 18 : TDC et TDC/pCB en fonction des systèmes

Moyenne (1 ^{er} et dernier décile)	TDC total (h)	TDC/pCB (h)	Nombre pCB	TAcB/pCB (h)
Spécialisés	1 371 (489 - 2 600)	913 (489 - 1 421)	1.4	1 522
Ovin + Cultures	1 538 (526 - 3 057)	1 024 (508 - 1 557)	1.5	1 224
Ovin + Bovin viande	1 351 (573 - 2 993)	907 (525 - 1 497)	1.4	1 448
Ovin + Divers	2 725 (1 155 - 4 356)	1 075 (852 - 1 420)	2.4	1 200
<i>Échantillon</i>	<i>1 674 (526 - 3 198)</i>	<i>971 (506 - 1 475)</i>	<i>1.6</i>	<i>1 393</i>

LORSQU'ON TRAVAILLE SEUL, LA SITUATION EST PLUS TENDUE

Le TDC varie fortement selon le nombre de personnes de la cellule de base (figure 17). Le TDC moyen des cellules de base à une personne est seulement de 810 heures alors que celui des exploitations à 2 personnes et plus atteint 1 150 heures.

Figure 17 : Temps disponible calculé en fonction du nombre de personnes de la cellule de base



CARACTERISATION DES EXPLOITATIONS AVEC FAIBLES ET FORTS TDC/PCB

Les marges de manœuvre par personne les plus faibles (tableau 19) correspondent à des éleveurs avec des tailles de surfaces et de cheptel ramenées à la personne élevées. L'efficacité moyenne du travail d'astreinte est assez faible (de l'ordre de 35 heures par UGB) aussi la charge de travail d'astreinte par personne est de près de 2000 heures par an.

Les éleveurs qui obtiennent les TDC/pCB les plus forts présentent des caractéristiques inverses.

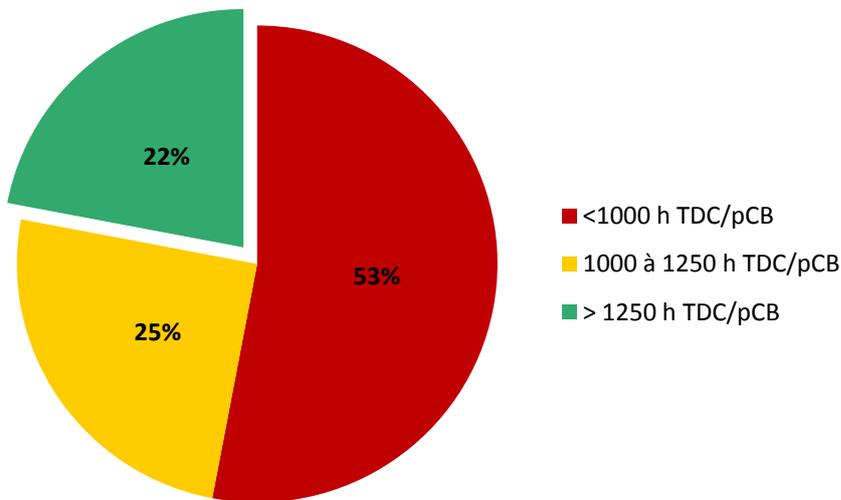
34 % des exploitations spécialisées sont dans le groupe des TDC/pCB les plus faibles et 21 % dans le quart supérieur. On retrouve 10 exploitations sur les 28 Ovin + Divers dans le quart supérieur de TDC/pCB et seulement 2 dans le quart inférieur.

Tableau 19 : Caractérisation des exploitations à faible et fort TDC/pCB

	TDC/pCB (h)	SAU/pCB (ha)	UGB/pCB	TAcB/pCB (h)	Nombre pCB	TA herbivore/UGB (h)
TDC/pCB (quart inf)	513	71	79	1 985	1.2	35
TDC/pCB (quart sup)	1 434	56	49	815	2.1	24
<i>Échantillon</i>	<i>971</i>	<i>68</i>	<i>66</i>	<i>1 393</i>	<i>1.6</i>	<i>31</i>

On considère, pour une vivabilité correcte, qu'une marge de manœuvre annuelle de 1 000 heures par personne de la cellule de base est nécessaire : près d'1/4 des éleveurs de l'échantillon ont plus de 1 250 heures de TDC par personne, mais la moitié moins de 1 000 heures dont les 3/4 sont seuls dans la cellule de base (figure 18).

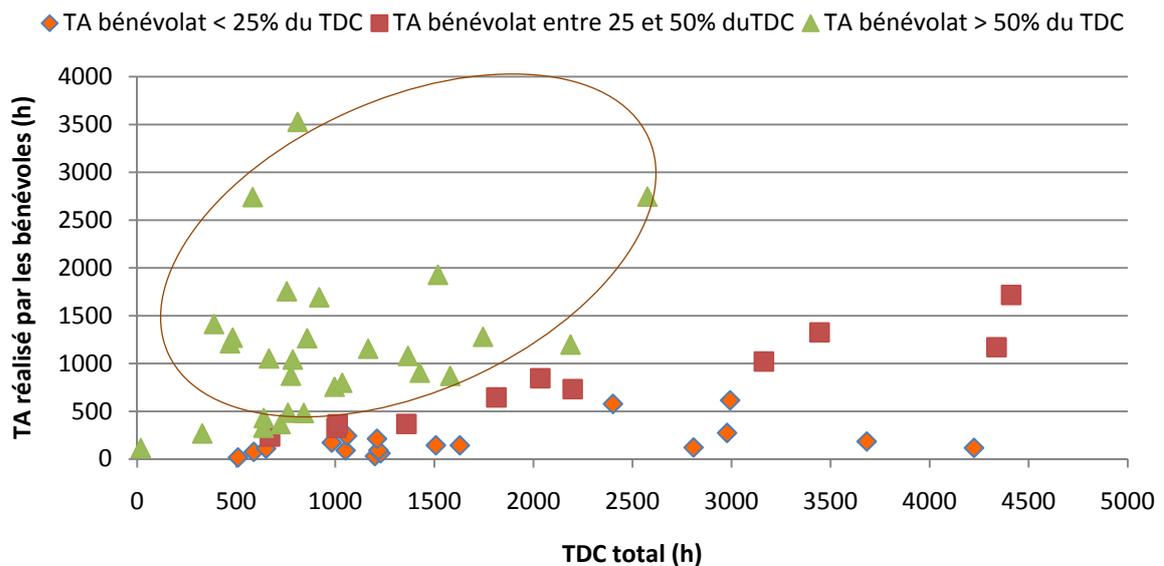
Figure 18 : Répartition des exploitations selon leur niveau de TDC



LE BENEVOLAT EST ESSENTIEL POUR 1 ELEVAGE SUR 5

Pour 28 exploitations sur les 137 de l'échantillon, le temps de travail réalisé par les bénévoles représente plus de 50 % du temps disponible calculé et pour 14 d'entre elles, plus de 100 %. Afin de préserver la pérennité de ces élevages, l'arrêt d'activité d'un bénévole doit être, dans la mesure du possible, anticipé.

Figure 19 : Relation entre le TA réalisé par le bénévolat et le temps disponible calculé (pour les 57 exploitations concernées)



5/ Repères pour le conseil

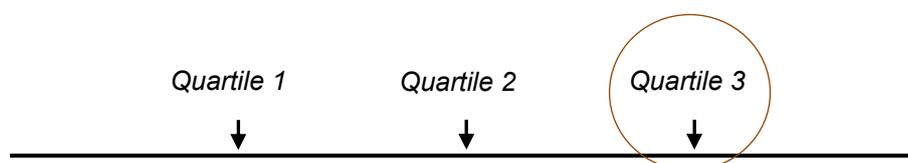
ECHANTILLON

Moyennes

		Petite taille	Taille moyenne	Grande taille	Échantillon
Efficience du TA (heures)	TA ovin/brebis (1)	5.9	4.2	3.4	4.6
	TA ovin/agneau (2)	5.8	3.6	2.9	4.1
Efficience du TS (jours)	TS herbivore/UGB (3)	1.2	0.7	0.5	0.8
	TS SFP/ha (4)	1.6	1.0	0.6	1.0
	TS Cultures/ha (5)	2.5	1.5	1.0	1.7

Objectifs

L'objectif est représenté par la valeur du 3^{ème} quartile séparant les 25 % résultats les meilleurs.



		Petite taille	Taille moyenne	Grande taille	Échantillon
Efficience du TA (heures)	TA ovin/brebis (1)	3.1	3.1	2.4	2.9
	TA ovin/agneau (2)	3.4	2.2	2.1	2.3
Efficience du TS (jours)	TS herbivore/UGB (3)	0.6	0.4	0.3	0.4
	TS SFP/ha (4)	0.7	0.5	0.3	0.4
	TS Cultures/ha (5)	1.5	0.9	0.8	0.9

Ces repères apportent des éléments de discussion synthétiques dans le cas de projets d'agrandissement de l'élevage (cheptel, surfaces...). Il s'agit ensuite de recontextualiser ces références par rapport au système étudié (page suivante).

(1) Taille brebis : Petit : < 350 brebis ; Moyen : 350 à 550 brebis ; Grand : > 550 brebis

(2) Taille agneaux : Petit : < 400 agneaux ; Moyen : 400 à 600 agneaux ; Grand : > 600 agneaux

(3) Taille UGB : Petit : < 70 UGB ; Moyen : 70 à 100 UGB ; Grand : > 100 UGB

(4) Taille ha SFP : Petit : < 45 ha ; Moyen : 45 à 75 ha ; Grand : > 75 ha

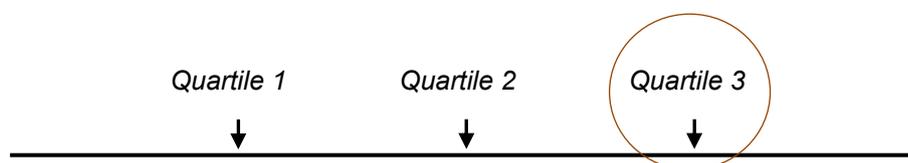
(5) Taille ha Cultures : Petit : < 12 ha ; Moyen : 12 à 40 ha ; Grand : > 40 ha

SYSTEMES

Moyennes		Spécialisés		Ovin + Cultures		Ovin + Bovin viande		Ovin + Divers	
		CB=1	CB=2 et +	CB=1	CB=2	CB=1	CB=2	CB=1	CB=2 et +
Structure	<i>Effectif</i>	39	19	12	10	18	11	5	23
	UGB/pCB	72	51	67	61	113	63	56	39
	SAU/pCB (ha)	65	35	146	71	101	56	59	42
Efficience du TA (heures)	TA herbivore/UGB	32		30		24		37	
	TA ovin/brebis	4.8		4.6		3.9		4.7	
	TA ovin/agneau	4.5		3.7		3.9		3.4	
Efficience du TS (jours)	TS herbivore/UGB	0.8		0.8		0.6		0.9	
	TS SFP/ha	1.2		0.7		0.8		1.2	
	TS Cultures/ha	2.0		1.0		1.9		1.8	
Marge de manœuvre	TA cb/pCB (h)	1 650	1 300	1 250	1 200	1 650	1 150	1 300	1 200
	TDC/pCB (h)	800	1 100	950	1 150	750	1 150	1 000	1 150

Objectifs

L'objectif est représenté par la valeur du 3^{ème} quartile séparant les 25 % résultats les meilleurs.



		Spécialisés		Ovin + Cultures		Ovin + Bovin viande		Ovin + Divers	
		CB=1	CB=2 et +	CB=1	CB=2	CB=1	CB=2	CB=1	CB=2 et +
Efficience du TA (heures)	TA herbivore/UGB	20		20		14		19	
	TA ovin/brebis	3.2		3.2		2.4		2.9	
	TA ovin/agneau	2.4		2.5		1.9		2.1	
Efficience du TS (jours)	TS herbivore/UGB	0.4		0.3		0.4		0.4	
	TS SFP/ha	0.4		0.4		0.4		0.7	
	TS Cultures/ha	1.0		0.8		1.2		1.1	
Marge de manœuvre	TA cb/pCB (h)	1 650	1 300	1 250	1 200	1 650	1 150	1 300	1 200
	TDC/pCB (h)	800	1 100	950	1 150	750	1 150	1 000	1 150

COMPARAISON DES RESULTATS BILANS TRAVAIL 1996 ET 2010

En 1996, des Bilans Travail ont été réalisés dans 130 exploitations ovins viande essentiellement situées dans les régions Auvergne, Bourgogne, Limousin et Poitou-Charentes. La comparaison des résultats de cet échantillon avec celui décrit dans ce document montre que la taille de la SAU est comparable alors que les nombres d'UGB et de travailleurs sont supérieurs dans l'échantillon 2010⁵.

Les valeurs d'efficience pour le TA et les TS troupeau et surface fourragère sont étonnamment à des niveaux équivalents entre 1996 et 2010, vraisemblablement par manque d'investissement des éleveurs en solutions d'améliorations du travail lié aux difficultés économiques de la filière ovine.

Le TS/ha de culture est le seul critère amélioré, sans doute en raison d'une plus forte représentation des systèmes Ovins + Cultures dans l'échantillon 2010.

La quantité de travail d'astreinte effectuée par éleveur est également restée stable autour de 1 400 heures par an.

À 15 ans d'intervalle, la marge de manœuvre des exploitants, quel que soit le nombre de personnes, est identique.

Systemes spécialisés, ovin + cultures, ovin diversifié

Critères	1996	2010
Effectif	130	108
SAU (ha)	90	92
UGB	76	85
Nombre de personnes de la CB	1.4	1.7
SAU/pCB (ha)	64	64
UGB/pCB	55	59
TA herbivore/UGB (h)	32	33
TS troupeau herbivore/UGB (j)	0.7	0.8
TS SFP/ha SFP (j)	1.0	1.1
TS cultures/ha de cultures (ha)	2.3	1.7
TAcb/pCB (h)	1390	1380
TDC/pCB avec 1 pCB	840	860
TDC/pCB avec 2 pCB	1030	1100

REMERCIEMENTS

Nous remercions les éleveurs qui ont accepté de participer à ce travail et les conseillers pour la qualité des enquêtes réalisées.

⁵ En 1996, les systèmes ovin + bovin viande n'étaient pas inclus dans l'échantillon de 130 exploitations. Afin d'homogénéiser la comparaison, les 29 exploitations ovin + bovin viande ont été retirées de l'échantillon 2010.



Référentiel travail en élevages ovins viande

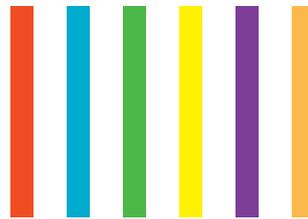
Synthèse de 137 Bilans Travail

Ce référentiel national actualise les repères de temps et d'organisation du travail pour les éleveurs et leurs conseillers.

Les résultats de travaux d'astreinte et de saison sur l'exploitation, ainsi que de marge de manœuvre en temps des éleveurs sont présentés par combinaison de productions (Spécialisé, Ovin + Bovin viande, Ovin + Cultures et Ovin diversifié). Pour ces mêmes critères, des "objectifs" sont aussi proposés.

Les 137 élevages enquêtés sont pour la plupart issus du dispositif "Réseau d'élevage".

Cette synthèse est téléchargeable, comme les 6 autres référentiels des filières bovin lait, bovin viande, ovin lait, caprin, porc et volaille, sur l'espace thématique "travail" du site internet de l'Institut de l'Élevage.



LE RÉSEAU MIXTE TECHNOLOGIQUE "TRAVAIL EN ÉLEVAGE"

Ce document a été réalisé dans le cadre du RMT "Travail en élevage". Celui-ci vise à amplifier les synergies entre filières, entre disciplines, entre territoires ainsi qu'à constituer un pôle d'expertise pour les professionnels de l'élevage et les pouvoirs publics. Il propose et coordonne des actions de conseil, de recherche, de formation et les met en perspective par des collaborations à l'international. Il est animé par l'Institut de l'Élevage, l'Inra, les Chambres d'Agriculture et financé par le Ministère de l'Agriculture.



Décembre 2010

Édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr

Réf. 00 10 50 022 - ISBN 978-2-36343-083-0 - Prix: 12 €